

(11) **Hughes ADRIAN** a quitté ses fonctions de Directeur du SIST (Narbonne) - Il sera remplacé, à partir du 1er mars, par Philippe ROLLAND.

(26) **Didier LEOPOLD**, Directeur de SIST Drôme Provençale (Montélimar) assure également la direction de l'Apiar d'Aubenas (07).

(31) **Daniel MENET** succède à **Henry MATHON** à la présidence de l'**Astia de Toulouse** - Daniel Menet est DRH dans un important cabinet toulousain d'expertise comptable et commissariat aux comptes et dirigeant associé dans une entreprise de recrutement. Henry Mathon reste membre délégué de l'Assemblée générale de l'Astia.

(62) **Christophe GENEAU** assure, aux côtés de **François PETIT**, le poste de **Secrétaire général de l'Astil 62 de Coquelles** - François Petit quittera le service "actif" fin juin 2012.



Une nomination, un départ à la retraite, un changement dans l'organisation de votre Service que vous souhaitez communiquer à la profession ?

Signalez-le aux Informations Mensuelles s.porcheron@cisme.org



Les Informations Mensuelles paraissent 11 fois par an.

Editeur Cisme
10 rue de la Rosière - 75015 Paris
Tél 01 53 95 38 51
Fax 01 53 95 38 48
Site www.cisme.org
Email info@cisme.org
ISSN 2104-5208

Responsable de la publication
Martial BRUN

Rédaction
Martial BRUN
Corinne LETHEUX
Anne-Sophie LOICQ
Constance PASCREAU
Virginie PERINETTI

Assistants
Agnès DEMIRDJIAN
Sébastien DUPERY
Sylvie PORCHERON

**Une enquête Inpes sur la drogue au travail
Alcool, cannabis, cocaïne...
un usage variable selon le secteur d'activité**

L'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) publie les premiers résultats de son Baromètre santé consacré aux consommations de substances psychoactives en milieu professionnel. Pour la première fois en 2010, un volet du Baromètre santé de l'Inpes est consacré à ce thème. Il permettra, désormais, d'observer les évolutions dans le temps.

Le Baromètre santé 2010 a été mené du 22 octobre 2009 au 3 juillet 2010 auprès de 27.653 personnes âgées de 15 à 85 ans. Une telle taille d'échantillon permet de disposer d'estimations précises sur l'ensemble de la population résidant en France métropolitaine, mais aussi par sous-groupes de populations.

Certains secteurs professionnels présentent une part plus importante d'usagers de substances psychoactives.

Les secteurs de l'industrie, de l'hébergement et de la restauration, de l'agriculture et de la pêche sont particulièrement touchés par la consommation ponctuelle importante d'alcool.

La consommation actuelle de cannabis (usage au cours de l'année) s'avère plus fréquente dans la construction, l'hébergement et la restauration, mais

de manière encore plus prononcée dans les arts et spectacles.

Le milieu de la construction apparaît plus souvent expérimentateur de cocaïne et de champignons hallucinogènes, tandis que les milieux de la restauration, de l'information/communication et des arts et spectacles sont particulièrement consommateurs de toutes ces autres drogues (cocaïne, ecstasy, poppers, champignons hallucinogènes).

A l'inverse, quatre secteurs d'activité ont des consommations significativement plus faibles que le reste des actifs : l'administration publique, l'enseignement, le milieu de la santé humaine et de l'action sociale, et les activités de services des ménages.

Ces résultats ne doivent pas occulter le fait que l'exercice d'une activité professionnelle reste globalement un facteur de protection des conduites addictives, comparé à la situation de recherche d'emploi. Ainsi, au même titre que l'installation en couple ou la naissance du premier enfant, l'entrée dans le monde du travail semble être l'occasion d'un abandon des consommations de substances psychoactives pour une majorité des personnes consommatrices au cours de leur jeunesse.

30^{ème} Congrès de l'ICOH

**La Santé au travail :
de la recherche à la pratique, en particulier dans les pays émergents**

Le 30^{ème} Congrès de la Commission Internationale de la Santé au travail (l'ICOH, pour son sigle en anglais) se déroulera à Cancun au Mexique, du 18 au 23 mars 2012 sur le thème : "La Santé au travail pour tous : de la recherche à la pratique".

Il aura pour objectif d'unifier la recherche et la pratique pour aider les pays développés et émergents à améliorer la protection de la santé des travailleurs et prévenir les accidents et maladies liés au travail.

Selon les organisateurs, il convient de développer des lignes innovatrices, de nouvelles optiques et procédures, ainsi que des formations professionnelles qui s'appliquent, au niveau mondial, à la protection de la santé des travailleurs. Cela ouvre de belles perspectives de collaborations internationales.

